

Souffrance psychologique et comportements à risque

Entretien avec Serge Paugam,

chercheur, sociologue, Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

La Santé en action : La Consultation nationale des 6-18 ans réalisée par l'Unicef fait état d'un malaise grandissant entre l'enfance et l'adolescence, avec un mal-être

chez les plus de 12 ans qualifié d'inquiétant. Alors que l'adolescence est connue comme une période difficile à vivre, en quoi les chiffres sont-ils alarmants ?

Serge Paugam : L'adolescence est certes un moment de crise et de tension avec les parents, nécessaire pour se détacher afin de se construire. Mais cette crise peut être dans certains cas particulièrement intense et avoir des effets cumulatifs en termes de rupture des liens sociaux. Elle peut alors être associée à des conduites addictives et/ou des tendances suicidaires : 41 % des plus de 15 ans disent boire de l'alcool et avoir déjà été en état d'ivresse, et près de 20 % reconnaissent avoir pris de la drogue ou consommé du cannabis. Si la jeunesse est propice à des prises de risques, ces chiffres montrent des pratiques qui se généralisent en proportion non négligeable.

En outre, la question du suicide qui va au-delà du mal-être apparaît comme fortement présente dans l'esprit des personnes interrogées : 28 % des adolescents affirment avoir déjà pensé au suicide et 11 % disent avoir tenté de passer à l'acte. Et, au total, ce sont 36 % des jeunes ayant participé à la consultation qui peuvent être considérés en souffrance psychologique. Dans cette étude, il nous a paru important

de mettre en évidence les facteurs structurant la souffrance ou les comportements à risque.

S. A. : Les adolescents ne seraient-ils pas égaux face au risque de mal-être ?

S. P. : Au-delà des variables sociodémographiques habituelles, nous avons exploré des questions nouvelles ou plus précises sur les liens sociaux, en interrogeant la qualité des relations des 6-18 ans avec leur environnement : parents, amis, personnel des établissements scolaires, etc. Il s'agissait de tenir compte dans cette consultation des travaux et des concepts relatifs à la théorie des liens sociaux et de la problématique de l'intégration inégale¹. Nous avons mis ainsi en évidence des éléments de compréhension plus riches.

Qui sont les adolescents traversés par des idées de suicide par rapport aux autres ? Fait déjà connu, les filles sont plus touchées que les garçons (34 % contre 19 %). Cette inclination apparaît plus fréquente chez les adolescents en situation de privation (42 % contre 23 %) et ceux qui habitent dans un quartier insécurisant (41 % contre 24 %). D'autres facteurs contribuent à cet état : il y a 1,7 fois plus de risques de pensées suicidaires en cas de tensions avec le père et 1,6 fois plus quand on reconnaît ne pas avoir d'amis sur qui compter. Mais c'est le harcèlement qui ressort de façon massive : les adolescents harcelés à l'école présentent 1,63 fois plus de risques que les autres, et ceux qui le sont sur les réseaux sociaux 2,3 fois plus. Ce dernier point est un fait nouveau qui doit nous alerter. Car les jeunes

sont présents à 90 % sur ces réseaux ; le manque de reconnaissance sur le Net, la critique, l'insulte, nourrissent de l'angoisse, et le phénomène échappe en grande partie aux adultes. Le harcèlement dans le monde numérique joue un rôle crucial dans le passage à l'acte, multipliant les risques par trois.

S. A. : Y a-t-il une échelle des risques qui varie selon les individus ?

S. P. : Nous notons effectivement des différences pour les tentatives de suicide. Les risques s'avèrent plus importants pour les adolescents ne pouvant compter sur leur mère, ceux qui se disent en insécurité à l'école et ceux ayant peur des adultes au sein de l'établissement scolaire. Concernant les

L'ESSENTIEL

▣ L'étude fait état d'une souffrance psychologique chez près de 36 % des jeunes.

▣ Les jeunes qui connaissent la privation matérielle apparaissent comme les plus exposés.

▣ Le harcèlement, notamment sur les réseaux sociaux, est un fait qui doit nous alerter.

▣ Serge Paugam préconise notamment de multiplier les lieux d'écoute par des adultes bienveillants et de développer l'accompagnement social.

▣ En prévention, il faut agir globalement sur les sphères familiale, scolaire, du quartier et ce sont donc les politiques familiales, de l'École et de la Ville qui doivent être adaptées.

conduites addictives, le harcèlement sur les réseaux sociaux demeure une variable importante. Le risque de consommation d'alcool est également renforcé pour les adolescents discriminés à l'école par des adultes, ceux faisant état d'une souffrance psychologique et ceux qui vivent dans une famille monoparentale. La discrimination à l'école est un facteur de consommation de drogue, avec en outre une prévalence plus forte chez les jeunes n'ayant pas d'amis sur qui compter ou vivant dans une famille recomposée. À un mal-être général, les adolescents répondent de manières différentes en fonction de déterminants psychologiques et sociaux. En tout état de cause, ces données confirment l'impact fort des séparations parentales sur les comportements addictifs.

S. A. : L'étude indique que 17 % des 6-18 ans sont en situation de privation matérielle. Quel lien établir entre ce dénuement et le mal-être des jeunes ?

S. P. : La consultation ne prétendait pas à être une enquête classique réalisée auprès d'un échantillon tiré de façon aléatoire dans une base de sondage représentative. Néanmoins, le nombre d'enfants et d'adolescents interrogés (plus de 11 000) et la diversité des territoires (villes et départements ruraux) où elle s'est effectuée donnent des résultats significatifs, même s'ils ne sont pas représentatifs au sens statistique. Le chiffre de 17 % correspond peu ou prou à l'ordre de grandeur de la pauvreté en France. Cette proportion croît selon l'âge – elle se monte à 24 % chez les plus de 15 ans. Elle est plus importante chez les enfants vivant dans des familles monoparentales (26 %) et parmi ceux vivant dans un quartier insécurisant (31 %). Or, les 6-18 ans pénalisés économiquement le sont aussi dans toute forme d'intégration sociale, qu'elle concerne la famille, le quartier, l'école ou la citoyenneté. Ces inégalités se cumulent et, inscrites depuis l'enfance, contribuent à leur reproduction. Elles pèsent sur le mal-être vécu par les jeunes. Ceux qui connaissent la privation matérielle apparaissent comme les plus exposés à la souffrance psychologique. Elle renforce la probabilité d'avoir des idées suicidaires (1,3 fois plus de risque), de faire une tentative

de suicide (1,6 fois plus de risque) et d'adopter des conduites à risques. Ce n'est peut-être pas tant la faiblesse du niveau de vie qui explique la souffrance que les difficultés d'intégration sociale qu'elle génère.

« À UN MAL-ÊTRE GÉNÉRAL, LES ADOLESCENTS RÉPONDENT DE MANIÈRES DIFFÉRENTES, EN FONCTION DE DÉTERMINANTS PSYCHOLOGIQUES ET SOCIAUX. »

S. A. : Quelle place occupe l'École dans ce malaise grandissant ?

S. P. : Le milieu scolaire ne joue pas son rôle de reconnaissance et de protection pour un grand nombre d'enfants. Une frange importante des élèves (45 %) se dit angoissée à l'idée de ne pas réussir, et ceux qui sont en situation de privation éprouvent ce sentiment plus fréquemment que les autres. L'École est aussi un lieu de peur et de harcèlement : près de 8 % des répondants s'y sentent en insécurité et 24 % disent avoir peur des adultes, ce qui peut correspondre à une crainte de sanction pour mauvais résultats scolaires ou indiscipline. Plus de la moitié des enfants affirment ne trouver personne à qui confier leur désarroi ou leurs problèmes. Ces difficultés nourrissent une part conséquente du mal-être. Et jusqu'à cette étude, il n'avait pas été mesuré à grande échelle les effets de ce système élitiste basé sur la culture du classement et la compétition, sur les comportements addictifs et suicidaires. Et tant les parents que les jeunes sont partie prenante de ce système d'émulation.

S. A. : Quelles mesures de prévention pourraient changer la donne ?

S. P. : Les résultats de cette enquête incitent à multiplier les lieux d'écoute par des adultes bienveillants et à mettre en place des formes d'accompagnement social plus denses et plus diversifiées. Il me semble préférable de privilégier

les mesures universelles aux mesures catégorielles; le réflexe pourrait être de commencer par identifier les enfants en difficulté, mais l'expérience montre que la prévention des risques passe d'abord par l'élaboration de politiques globales visant l'évolution des institutions et des pratiques éducatives. Il s'agit davantage d'agir de façon générale sur la sphère familiale, la sphère scolaire, la sphère du quartier; ce sont donc les politiques familiales, de l'école et de la ville qui doivent être revues pour que les enfants trouvent les ressources nécessaires à leur épanouissement. ■

Propos recueillis par Nathalie Queruel, journaliste.

Étude

Harcèlement des adolescents via les réseaux sociaux

1. Paugam S., dir. *L'intégration inégale. Force, fragilité et rupture des liens sociaux*. Paris : Puf, coll. Le lien social, 2014 : 528 p.

Pour en savoir plus

- Unicef. Consultation nationale des 6-18 ans 2013. *Écoutons ce que les enfants ont à nous dire*. Analyse réalisée par Cités et Sociétés (C&S), en collaboration avec Serge Paugam et Catherine Dolto. Unicef, 2014 : 52 p.
- Beck F., Richard J.-B. dir. *Les comportements de santé des jeunes. Analyses du Baromètre santé 2010*. Saint-Denis : Inpes, coll. Baromètres santé, 2013 : 344 p. En ligne : www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1452.pdf